

# que restera-t-il du monde rural ?



**Quels seront les territoires ruraux dans 20, 30 ans... ?**

**On sait qu'aujourd'hui, nous ne pouvons plus parler du territoire rural, mais des espaces ruraux, de la diversité des campagnes. Pourtant ces campagnes bougent, évoluent... Pour certaines, elles se rapprochent de la ville, pour d'autres, elles sont de plus en plus isolées... Nous devons faire face à une multitude d'évolutions touchant aux questions du vivre ensemble, des modes de vie et de consommation, des services de proximités, de l'agriculture, des mobilités, des modes de gouvernances et de la démocratie locale... Autant de problématiques que nous vous proposons d'approfondir avec ce dossier !**

**Comment accueillir les nouvelles populations ? Quel maintien de services de proximité en rural ? Comment comprendre les nouvelles mobilités des habitants ? Quelles complémentarités entre rural et urbain ? Quelle place de l'agriculture dans ces mutations des campagnes ? Qui gouvernera les espaces ruraux demain ?**

**Vous pourrez lire dans ce dossier des réponses à ces questions. Ce ne sont bien évidemment pas les seules. Avec ce dossier, une seule question est pourtant centrale : quels espaces ruraux voulons-NOUS construire ?**

## Pour un meilleur vivre ensemble

*Faut-il encore parler de « monde rural » ? Chacun en est conscient : la société rurale que les plus anciens ont connue, a disparu peu à peu. Elle était liée à des communautés villageoises composées en majorité de sédentaires et possédant des traits culturels spécifiques.*

**Avec la mobilité, l'élargissement et la diversité des territoires se sont installés, et c'est comme un éclatement qui s'est produit. Du coup, le vivre ensemble, autrefois très marqué par la tradition, devient une réalité à construire, il est plus un projet qu'une donnée. Il implique que l'ensemble de ceux qui habitent l'espace rural puissent se sentir reconnus dans leurs aspirations et acceptent d'entrer dans une collaboration avec les autres pour penser un avenir.**

**Parler de « vivre ensemble » demande en effet de prendre en compte la diversité et la complexité. Il faut en premier lieu cerner la diversité des espaces ruraux eux-mêmes.** Bernard Kayser, géographe important pour l'analyse du rural, disait qu'ils se caractérisaient par la prédominance de l'agriculture, de la forêt, des prés ainsi que par des collectivités humaines restreintes.

Mais à l'intérieur de ces caractères généraux, il y a en fait un grand nombre de potentialités et d'atouts (air, espace, vie végétale et animale, paysages, calme, sociabilité restreinte, rythme de vie, patrimoine, attachement familial,...) qui singularisent chaque espace et peuvent ainsi attirer des populations. Ce sont ces atouts qui vont déterminer la composition de la population qui habite ces espaces. **Il faut aussi donner au verbe « habiter » une extension et une diversité qui ne le réduit pas au fait d'avoir sa résidence principale en rural.**

Aujourd'hui les gens habitent de bien des manières l'espace rural (résidence principale ou secondaire, travail, loisirs,... de manière permanente ou occasionnelle) ; de là découle un attachement à la ruralité qui va marquer plus ou moins l'identité des personnes mais qui de toute façon sera très varié.



ce qu'en dit le MRJC

Animer le « vivre ensemble »

Pour favoriser la vie ensemble, des actions doivent être conduites en direction des autochtones et des nouveaux habitants. Ces actions doivent être à l'initiative des élus, mais aussi des habitants et des associations. Elles doivent contribuer à bâtir des communautés locales, en favorisant une culture commune du territoire, en renforçant la démocratie participative, en développant un esprit de coopération et de solidarité. Ces actions doivent aussi tenir compte des territoires voisins. Les jeunes ont un rôle à jouer là-dedans ! Ils peuvent être les acteurs de ces actions et doivent être au cœur du vivre ensemble. Les équipes MRJC y contribuent localement grâce à toutes les actions mises en œuvre sur les territoires.

Les atouts valorisés seront fonction des aspirations de chacun, aspirations marquées par la profession, l'âge, la situation familiale, le parcours de vie,... Et ces modes différents d'« habiter » peuvent se succéder dans la vie d'une même personne.

**Le « vivre ensemble » implique de reconnaître toute cette diversité. Il faut qu'existent des temps et des lieux pour se rencontrer et pour échanger sur les aspirations de chacun** (réunions formelles, fêtes mais aussi sorties d'école,...). Il faut ensuite créer les conditions pour que se construisent des références communes et s'élaborent des projets communs. Ces projets sont liés à des enjeux qui sont ceux de l'ensemble de la société (vivre la démocratie, lutter contre l'exclusion,...) mais ils doivent valoriser la ruralité comme porteuse d'enjeux spécifiques dans le devenir de la société : le respect de la nature et de la vie sous toutes ses formes, l'équilibre des territoires, les richesses culturelles des collectivités établies dans les espaces ruraux.

Joël MORLAIX  
Professeur de sociologie à l'Université de Paris et Vicaire général de Chalôns-en-Champagne.

## L'essor des mobilités

Favorisés par l'essor des transports et des technologies d'information et de communication, les déplacements augmentent et se diversifient. Ces nouvelles mobilités traduisent l'émergence des différentes formes d'appartenance territoriale, en rapport avec une diversification des styles de vie. Cette multiappartenance marque la fin de la sédentarité qui avait caractérisé les campagnes. De nouvelles complémentarités entre les espaces ruraux et urbains se font jour.

ce qu'en dit le MRJC

Les jeunes sont les premiers à quitter les campagnes pour aller s'installer en ville.

Au difficile accès à la formation, à l'emploi ou au logement en rural, s'ajoute le problème des déplacements qui limite la capacité des jeunes à s'installer à la campagne. Pourtant, selon une étude du MRJC de 2005, 87 % des jeunes ruraux interrogés désirent vivre à la campagne.

Au MRJC, nous sommes convaincus que l'avenir du territoire français doit passer par un équilibre et une complémentarité entre territoires ruraux et urbains. Pour que cela soit possible, il faut favoriser l'installation de toutes les catégories de personnes dans chacun des espaces (ruraux ou urbain) et permettre les mobilités entre les différents territoires pour favoriser l'ouverture et les échanges.

L'innovation sociale et technologique en matière de mobilités et de déplacement est donc urgente : développement des réseaux de transports collectifs, innovation énergétique en matière de moyens de transports individuels.

Cela doit s'accompagner d'une relocalisation des services, des activités, des emplois, afin de limiter les déplacements quotidiens nécessaires.

### Des mobilités transformées

**L'accroissement des mobilités est une tendance lourde, qu'il s'agisse des mobilités des personnes, des biens ou des informations.**

Ces mobilités, qui vont de pair avec une évolution des modes de vie, transforment les relations entre villes et campagnes et les rapports des individus à l'espace. Les mobilités des personnes sont de plusieurs ordres : déplacements quotidiens entre lieu de travail et lieu de résidence avec un nombre de kilomètres accrus, mobilités de loisirs, mobilités résidentielles liées au cycle de vie, mais aussi migrations internationales.

Cet accroissement est d'abord lié à une augmentation des distances parcourues entre les lieux de résidence, les lieux de travail, et les lieux de consommation et d'achat, concomitant avec un mouvement de desserrement des populations urbaines vers les espaces en périphérie. Mais ce sont aussi les mobilités de loisir notamment les week-ends et les vacances, qui se sont accrues.

### Une diversification des usages des territoires ruraux

**Avec l'explosion des mobilités, les individus et les ménages peuvent choisir leurs lieux de vie et d'activités et en varier selon leurs projets. Pour les individus, il s'agit avant tout d'entretenir une diversité de relations avec une pluralité de territoires qui ne sont pas forcément contigus, d'être multi-localisé et de cultiver une diversité d'inscription dans différents réseaux sociaux.**

Une pluralité de styles de vie s'affirme liée à cette multi-localisation des individus entre villes et campagnes et au développement d'une multiappartenance territoriale. Cependant, certaines personnes, qui subissent ces évolutions, n'ont pas la capacité de maîtriser leur temps et de choisir leurs lieux de vie et de travail ; elles sont contraintes à des mobilités forcées ou même à l'immobilité, ce qui constitue un facteur d'exclusion important.

La multi-appartenance est favorisée par l'essor des technologies d'information et de communication qui transforment les modes de vie, de travail, de consommation et d'échanges. Dans la mesure où elles permettent d'associer au territoire physique un cyberspace, faisant advenir un « territoire augmenté », elles concourent à l'émergence de nouvelles formes d'attractivité et d'accessibilité des territoires.

**Alors en 2030, quelles pourront être les mobilités autour du rural ? L'INRA a étudié plusieurs scénarios :**

**1. Les villes s'étalent.** Les agglomérations atteignent parfois la taille de régions entières ! Hors des aires métropolitaines, les espaces ruraux se partagent entre agriculture et espaces de loisirs.

**2. Un pied à la ville, l'autre à la campagne.** En 2030, les habitants seront « multi-appartenants ». Réseau de transports collectifs et technologies de l'information permettront cette rupture avec la sédentarité.

**3. La ville s'érige.** Les transports sont limités et les gens se regroupent dans la ville qui prend de la hauteur. Les campagnes se mettent au service de la densification urbaine.

**4. Des réseaux de bourgs et de petites villes.** Une multitude de territoire imbriquent villes et campagnes. La répartition des activités et services est équilibrée, dans un rayon de 30 km, grâce à une complémentarité ville/campagne.

Il ne s'agit bien entendu que de scénarios. La réalité se dessinera en fonction des politiques locales et nationales mises en œuvre. Avec l'ensemble de ces scénarios, l'avenir **des mobilités individuelles semble incertain car dépendant du coût des transports individuels et collectifs: le prix de l'énergie et l'innovation dans ce domaine seront déterminants.**

D'après « les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030 » - INRA

## Agriculteurs : des nouveaux acteurs sur les territoires ruraux

Moins nombreuse, la population agricole française est également vieillissante. Toutefois, il n'y a pas de crise des vocations en agriculture puisque le nombre de candidats à l'installation demeure important et le métier d'agriculteur reste désiré. Consciente du nouveau défi démographique qui s'impose à elle, la modernité de l'insertion en agriculture tient également à deux autres dimensions. L'agriculture se pense désormais à travers la mobilité professionnelle et l'ouverture à d'autres catégories sociales.

**L'image d'épinal du paysan naissant et mourrant sur une ferme repliée sur elle-même est bel et bien dépassée !** Les entreprises agricoles sont résolument tournées vers l'ouverture et permettent la mobilité sociale et professionnelle. En agriculture comme dans tous les autres secteurs, l'entrée dans la vie active se fait de plus en plus tardivement et la période durant laquelle les jeunes passent du stage au premier emploi en CDD, au salariat partiel, au chômage, s'étend à l'ensemble des métiers et à l'ensemble des projets professionnels.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les plus de 40 ans représentent actuellement 40% du total des agriculteurs qui s'installent en agriculture. La mobilité professionnelle en agriculture est liée tout à la fois à l'arrivée de personnes ayant déjà exercé une activité antérieure (hors agriculture) et d'un nombre croissant de départs précoces.

L'agriculture est une activité qui peut se choisir en avançant dans l'âge mais qui peut également se quitter précocement malgré un choix de jeunesse. Il est fini le temps où l'on était agriculteur à vie ! **Si des raisons économiques peuvent parfois conduire des agriculteurs à quitter précocement le métier d'agriculteur, il n'en demeure pas moins que ces départs ne sont pas toujours synonymes d'échecs.** Si l'entrée dans le métier d'agriculteur est de plus en plus tardive, notons qu'elle relève plus de l'initiative que de la contrainte.

L'individualisation qui définit actuellement la plupart des sociétés occidentales se caractérise par le détachement des limites locales étroites de la communauté de naissance mais aussi des groupes corporatifs. L'identification au groupe des agriculteurs passe et passera de moins en moins par la naissance.

**L'agriculture n'est plus un métier réservé aux seuls fils d'agriculteurs.** L'insertion en agriculture n'est plus uniquement une question de filiation, de sexe ou d'âge. Ces nouveaux venus d'ailleurs qui participent aujourd'hui à plus de 30% des installations seront certainement parmi les piliers de l'entreprise agricole de demain.

**Dès lors, si les instruments de l'installation et notamment le premier d'entre eux, la DJA (dotation jeune agriculteur), ont participé efficacement à la construction du projet d'entrée dans la vie professionnelle agricole, ils se doivent aujourd'hui d'être réinterrogés à la lumière d'une pluralité de modèles d'insertion qui s'impose à l'agriculture.** L'agriculture sera demain un vivier d'emplois et offrira des opportunités à des jeunes si elle reconsidère avec les pouvoirs publics les canaux d'accès au métier.

François Purseigle  
Maître de conférences en sociologie  
École Nationale Supérieure Agronomique  
de Toulouse

ce qu'en dit le MRJC

Entre la fin des études et l'installation, les « futurs » agriculteurs sont souvent seuls et démunis dans la construction de leur projet professionnel et dans la projection de leur participation au développement du territoire. Il est essentiel de leur permettre de le réaliser dans une démarche progressive, en confrontation avec d'autres jeunes en parcours d'installation et en dialogue avec les autres acteurs du territoire. Il est aussi important de les nourrir par la découverte de pratiques innovantes, de démarches collectives et de structures coopératives.



## Réforme des Collectivités Territoriales : Quels enjeux pour les territoires ruraux ?

A l'automne 2009 interviendra une réforme des collectivités territoriales, inspirée, en partie des propositions du Comité Balladur. Les principes qui guideraient cette réforme sont les suivants: Simplifier l'administration du territoire français afin de réduire les coûts et de rendre l'action publique plus lisible pour les citoyens. Derrière ces objectifs pragmatiques, peut-on espérer de cette réforme des changements qui relanceront de véritables politiques d'aménagement des territoires ruraux?



### L'enjeu de la simplification

Une des caractéristiques de l'organisation française est l'empilement de nombreux échelons administratifs. Pour autant, le rapport Balladur ne s'aventure pas à préconiser la suppression de tel ou tel échelon. Au mieux, il entérine la disparition des cantons qui n'étaient déjà plus qu'un échelon d'élection des conseillers généraux. Par ailleurs, convaincu que la taille de nos territoires est un handicap pour la compétitivité au niveau européen, le Comité souhaite encourager les fusions volontaires entre région et département.

Le rapport propose également la clarification des compétences attribuées aux différents échelons, et, surtout, l'attribution au seul échelon communal, de la clause de compétence générale. Le rapport souhaite ainsi spécifier l'intervention des régions et départements sur des compétences particulières : aménagement du territoire, développement économique, action sociale...L'objectif est ici de supprimer un enchevêtrement des financements et des politiques.

**Si cette proposition permet une certaine cohérence et lisibilité, les associations, tout comme d'autres acteurs de terrain, peuvent s'interroger sur les changements qu'elle va induire. En effet, jusqu'ici, un projet devait multiplier les partenariats avec les collectivités territoriales pour être pris au sérieux et pour être correctement financé. Si nous nous dirigeons vers des financeurs publics uniques, nous devons nous assurer que les compétences gérées par les collectivités le seront avec des moyens conséquents.**

### Les élus ...

Le Comité propose un seul scrutin pour les élus régionaux et départementaux à partir de 2014. La simultanéité des élections renforcerait le poids de ces élus. Il s'agirait d'un scrutin de liste basé sur de nouvelles circonscriptions « infradépartementale ». Le comité propose également de dédoubler le scrutin municipal, qui, par le même système, permettra de désigner les élus municipaux qui siègeront aux assemblées intercommunales.

**Difficile de mesurer ce que produiront ces changements. L'objectif affiché est de renforcer le rôle stratégique des régions. Est-ce que ce fonctionnement le permet réellement? Quelle articulation ou quelle concurrence va-t-il produire entre les échelons régionaux et locaux? Quelle prise en compte des territoires ruraux?...**

### L'avenir des Pays

Alors que le rapport préconise l'achèvement de la carte des intercommunalités, il propose dans le même temps la fin de la création des Pays. Convaincu qu'il s'agissait essentiellement de structures ayant permis la préfiguration des intercommunalités, il lui semble logique de les supprimer à présent.

**Cette proposition interroge directement l'ambition de la réforme concernant la participation de la société civile et l'animation de territoire de projet. Quid des conseils de développement, lieu d'investissement des acteurs du territoire et des habitants? Quid de la prospective réalisée au sein de ces conseils, seuls véritable lieux de définition d'un projet de territoire? Quels lieux pour la concertation et la collaboration entre les territoires et les habitants?**

En parallèle de ces réflexions, se mène une autre réforme (RGPP: Révision Générale des Politiques Publiques) qui réinterroge la place de l'Etat sur les territoires. Or, elle masque le plus souvent un retrait des services d'Etat, notamment des territoires ruraux. Ces deux réformes questionnent donc directement l'égalité de traitement des citoyens et la cohérence des politiques d'aménagement du territoire sur l'ensemble de pays.

Cécile Charmoille  
Secrétaire Générale du MRJC

# Aménagement du territoire : changeons de cap !

*Que plébiscitent nos concitoyens ? Espace et proximité, équité et qualité de service, préservation des racines et confiance en l'avenir. Il est vrai qu'ainsi mises en miroir, ces notions peuvent sembler contradictoires or elles sont bien complémentaires. Et ce qui fait la force de nos territoires ruraux, c'est que nous les avons toutes. Certes avec des nuances mais justement, parce que rien n'est jamais définitivement acquis, nous nous devons d'être extrêmement vigilants.*

Sur un plan général, le contexte économique contraint que nous connaissons et l'évolution technique perpétuelle, nous obligent à vivre des mutations profondes. Nous ne devons pas seulement nous y préparer, nous devrions plutôt essayer de les orienter.

**« Agir plutôt que subir » n'est pas une formule démodée, bien au contraire.** Et comme pour tout combat, il faut commencer par évaluer le rapport des forces et identifier points forts et faiblesses. Pour l'instant, reconnaissons que nous n'avons pas la main. La notion d'aménagement du territoire est toujours un vœu pieu, les services publics et/aux publics comme on distingue aujourd'hui, ont lourdement tendance à se recroqueviller, sous le faux prétexte de la modernisation, le profit financier impose plus que jamais sa loi au politique.

Et l'homme dans tout ça ? Pour paraphraser un chroniqueur radio bien connu.

**Nos responsables politiques et économiques ont la fâcheuse tendance à ne pas considérer les espaces où la densité de population est moins forte. En procédant ainsi, la dynamique d'hyper concentration perdure avec ses conséquences de plus en plus négatives et coûteuses.**

Pour que les choses changent il faudrait sans perdre davantage de temps une volonté politique partagée par tous. Analyses et diagnostics ne sont plus à faire : paramètres et statistiques sont connus, que ce soit en matière d'étalement urbain, de concentration commerciale, de déséquilibres agricoles, de disparité au plan de la santé, de fracture numérique...

**Mais rien ne se fera sans un changement de cap, notamment sur la question des services à la population. Prenons par exemple la fameuse RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques) dénomination douce d'une réalité violente que l'on peut appeler, Raréfaction Générale des Politiques Publiques.**

Si, à l'origine et dans le fond, l'objectif était plutôt louable, (faire aussi bien voire mieux en maîtrisant intelligemment la dépense), la réalité est tout autre. La suppression du soutien, quelles qu'en soient les formes, aux réseaux associatifs qui animent un tissu rural souvent fragile, aura des répercussions graves. La disparition progressive des services de l'Etat, en matière d'accompagnement des collectivités locales (je pense au Trésor public, à l'Équipement, à l'Éducation nationale, ...) pose déjà problème, particulièrement pour les collectivités les plus pauvres. Après la déconcentration des services de l'Etat on assiste à une nouvelle phase, leur désintégration. Enlever sans proposer d'alternative est techniquement dangereux et psychologiquement catastrophique.

**Des solutions ? Changer notre regard, notre fonctionnement. Innover, ne pas se scléroser avec de vieux schémas, décroïsonner, mutualiser vraiment. Et aussi, mieux respecter la Constitution Française qui parle de péréquation des richesses entre les territoires.**

*Vanik Berberian  
Maire de Gargilèsse (Indre) et Président de  
l'Association des Maires Ruraux de France*

[www.amrf.fr](http://www.amrf.fr)



## Rural fort rêveur !

Depuis 80 ans, le MRJC agit en milieu rural. Mais les territoires se transforment : recompositions, nouveaux rapports entre urbain et rural, réformes qui mettent à mal les services publics et les associations... Ces évolutions ne peuvent que nous interpeller !

Pour les jeunes du MRJC, le défi reste le même : nous agissons pour des territoires ruraux vivants, sur lesquels vivre, travailler et nous impliquer ! Pour cela, nous accordons une large place à la question de la gouvernance des territoires. Comment envisager l'avenir sans participation des acteurs de ce territoire, élus, mais aussi acteurs économiques, associatifs, éducatifs, etc. ?

Cela passe par la définition de projets pour les territoires, élaborés en concertation. **De plus, pour que les jeunes puissent imaginer leur avenir en rural, il s'agit de leur accorder une place réelle, qu'ils souhaitent trouver : 87% des jeunes souhaitent vivre en milieu rural et 72% y travailler !**

Voici quelques propositions formulées par des jeunes qui militent pour un rural vivant.

**Ainsi, nous proposons de favoriser la transmission des savoirs et d'activités et d'accompagner l'innovation et la création d'activités.** Cela nécessite, entre autres, de pouvoir proposer des cadres souples d'accompagnement qui offrent des espaces de tests et de mettre à disposition les moyens nécessaires aux créateurs (foncier, locaux, matériel, etc...).

**Pour que la population, et les jeunes en particulier, puisse vivre, travailler et s'impliquer sur les territoires ruraux, il faut également leur proposer des conditions acceptables :** des logements à loyer modéré, des transports collectifs qui permettent une nécessaire mobilité infra et inter territoriale, des formes adaptées qui permettent l'accès à toute la population à des services publics maintenus mais aussi à des « services au public » (commerces, santé, etc.)...

**Proposer des territoires ruraux vivants, c'est également permettre qu'ils soient le lieu d'une éducation partagée,** qui favorise la coopération entre l'école et l'ensemble des acteurs éducatifs (éducation populaire, parents...) et donne à chacun, quel que soit son âge ou sa situation, la possibilité d'apprendre avec d'autres. Cela pourrait passer par la création en partenariat « d'universités rurales populaires ».

**Mais cela ne serait rien sans une attention particulière au « vivre ensemble » :** en organisant par exemple des temps et des espaces où se vivent l'expression, le débat, la construction collective, on peut donner l'occasion aux diverses catégories de population présentes en rural (différentes générations, nouveaux arrivants, etc.) de créer un véritable lien social.

**Alors, pour incarner ces propositions et faire vivre les territoires ruraux, c'est maintenant qu'il nous faut agir, non seulement individuellement mais aussi en témoignant, par l'action collective, de possibles réalisations, en interpellant population et élus sur la capacités des jeunes, avec leur soutien, à changer le monde... par leur territoire.**

*Synthèse réalisée à partir des propositions formulées par les jeunes militants lors de la table ronde de l'Assemblée Générale Nationale du MRJC, le 30 mai 2009.*

